



**Compte rendu de l'Assemblée générale de la SoPHAU
du samedi 13 juin 2026**

L'assemblée générale de la SoPHAU s'est tenue le samedi 13 décembre 2026, de 9h30 à 16h, à l'INHA, Paris.

Présents ou représentés (50) : Janick Auberger (P), Laurent Anglade, Sabine Armani, Maxence Badaire, Maguelone Bastide, Jean-Yves Carrez Maratray, Thibaut Castelli, Jean-Christophe Couvenhes (P), Fabrice Delrieux (P), Josette Elayi (P), Mathieu Engerbeaud (P), Sylvia Estienne, Claire Fauchon-Claudon (P), Nicolas Genis, Michaël Girardin, Alberto Giudice (P), Antonio Gonzales, Ricardo Gonzalez Villaescusa (P), Adeline Grand-Clément (P), Catherine Grandjean, Jean-Pierre Guilhembet (P), François Kirbihler, Perrine Kossmann, Amarande Laffon, Jean-Luc Lamboley (P), Nicolas Laubry (P), Patrick Le Roux, Sabine Lefebvre (P), Brigitte Lion, Marie-Christine Marcellesi, Virginie Mathé (P), Ségolène Maudet, Cécile Michel (P), Caroline Michel d'Annville (P), Michel Molin, Dominic Moreau, Sylvie Pittia, Vincent Puech, Anne Queyrel (P), Louise Quillien (P), Philippe Regerat, Sarah Rey, Nicolas Richer, Yann Rivière (P), Adrian Robu (P), Hélène Roelens-Flouneau (P), Lucia Rossi, Maria Teresa Schettino, Noémie Villacèque (P), Catherine Wolff (P).

Membres du bureau (6) : Nathalie Barrandon, Maria Paola Castiglioni, Paul Ernst, Cyrielle Landrea, Laurence Mercuri, William Pillot.

Excusés (11) : Nicole Belayche, Stéphane Benoist, Pierre Bonnant, Claude Briand-Ponsart, Clément Bur, Pierre Cosme, Marie-Hélène Delavaud-Roux, Élisabeth Deniaux, Susana Marcos, Marina Passat, Caroline Schwob-Blonce.

Assemblée générale : célébration du soixantenaire (I)

MATIN 9h30-12h45

1. Bilan de l'activité de la SoPHAU durant le premier semestre 2026
2. État financier en juin 2026
3. Table ronde *La SoPHAU : 60 ans et toujours engagée !*

Buffet à 13h

APRÈS-MIDI 14h-16h

4. Nouvelles adhésions nécessitant un vote de l'assemblée
5. La SoPHAU aux *Rendez-Vous de l'Histoire de Blois 2026*

6. La SoPHAU et ses partenariats en réseau (Antiquité Avenir, CoSSAF)
7. Cartographie de l'histoire ancienne en France ; répertoire des enseignants-chercheurs, chercheurs et sociétaires
8. Point sur les projets de réforme en cours, notamment sur la formation des enseignants et les concours
9. Questions diverses

La séance est ouverte à 9h45.

MATIN

1. Bilan de l'activité de la SoPHAU durant le premier semestre 2026

La Présidente, Laurence Mercuri (LM), présente le bilan des activités du premier semestre.

Chers Sociétaires, chers collègues,

Au nom du Bureau, je vous remercie chaleureusement de votre présence, nous sommes très heureux de pouvoir vous accueillir aujourd'hui pour célébrer ensemble les soixante ans de notre Société. Parmi les membres du Bureau, je vous prie d'excuser Mathieu Engerbeaud, Nicolas Laubry et Caroline Michel d'Annville qui sont dans l'impossibilité d'être présents aujourd'hui.

La SoPHAU a été fondée le 14 mai 1966. Les circonstances de la naissance de l'association, la volonté qu'elle partageait avec l'Association des professeurs de langues anciennes de l'Enseignement Supérieur (APLAES) de défendre et renforcer l'enseignement et la recherche dans le domaine de l'Antiquité en créant un réseau professionnel, cela a été exposé dans le détail lors du cinquantenaire célébré il y a dix ans sous la présidence de Catherine Grandjean, ici présente ; je me permets de renvoyer aux actes du colloque de 2016. En ouverture du bilan d'étape de l'activité du Bureau qu'il est d'usage de présenter lors de la journée de printemps, je soulignerai que les missions données à la SoPHAU à sa création subsistent dans leur totalité : créer des liens entre les collègues d'histoire ancienne, promouvoir leurs intérêts communs, favoriser le développement des études d'histoire ancienne, encourager la recherche sur le plan national et international. Nous pourrions développer chacun de ces aspects durant la table ronde prévue ce matin.

L'activité menée par le Bureau au premier semestre 2026 ne dément pas l'importance de la SoPHAU dans le paysage académique et l'intérêt porté à son action.

La préparation de la **célébration des 60 ans** a retenu l'attention du Bureau ces six derniers mois et nous avons souhaité marquer l'événement de diverses manières, tout d'abord, par **deux tables rondes**, une à chacune des assemblées générales annuelles, en juin et en décembre, et sous un titre commun, proposé à l'unanimité par le Bureau : « La SoPHAU : 60 ans et toujours engagée ! ». Ces deux manifestations ont été conçues comme des moments de réflexion sur les perspectives de notre Société et les enjeux qui la concernent, de manière interne en juin où des échanges avec la salle seront précédés d'une discussion entre trois catégories de sociétaires : d'anciens membres du Bureau, des membres actuels et des sociétaires n'ayant pas l'expérience du Bureau. En décembre, la manifestation s'ouvrira aux associations partenaires, historiennes et littéraires, pour une confrontation d'expérience. Nous aurons l'occasion d'y revenir plus en détail d'ici l'hiver.

Parallèlement aux deux tables rondes, le Bureau a aussi mené une **enquête sur la cartographie de l'histoire ancienne en France** : l'histoire ancienne au sens de la 21^e section du CNU, c'est-à-dire l'histoire, l'archéologie et l'histoire de l'art de l'Antiquité. Il a ainsi recensé, de la manière la plus exhaustive et précise possible, les enseignants-chercheurs et les chercheurs de nos disciplines, actuellement en poste dans les départements et les laboratoires. L'objectif était double.

Il s'agissait d'abord de rédiger le répertoire de l'histoire ancienne pour la présente année universitaire et de l'offrir aux sociétaires en format papier. Ce répertoire vous sera remis en début

d'après-midi et Paul Ernst, qui a accepté cette lourde charge et n'a pas ménagé sa peine, vous le présentera à ce moment-là.

Le second objectif de l'enquête était de pouvoir disposer d'un outil d'analyse permettant de favoriser au sein de notre Société la réflexion et la discussion sur nos disciplines, leur évolution et leurs besoins. Grâce aux données fournies par les correspondants, nous pouvons faire le point sur les postes existant aujourd'hui en France en histoire de l'Antiquité : nombre de postes ; répartition par statuts, périodes, disciplines ; nombre de postes perdus etc. Une synthèse des éléments réunis vous sera présentée aussi cet après-midi.

La contribution des **correspondants** était essentielle pour la réussite du projet et ils ont tous répondu à l'appel du Bureau pour lui communiquer des données précises, indispensables pour assurer la validité de l'enquête. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés.

Le projet a été l'occasion de consolider la liste des correspondants ; nous nous sommes assurés que chacun était encore volontaire (ce qui était le cas) et nous avons sollicité de nouveaux collègues pour compléter la liste. La SoPHAU peut donc s'appuyer aujourd'hui sur 67 correspondants couvrant 63 établissements, c'est-à-dire la presque totalité des établissements où l'enseignement et la recherche en histoire de l'Antiquité existent :

Universités :

Aix-Marseille/**H. Aurigny**, Albi/**Cl. Bur**, Amiens/**Cl. Sarrazanas**, Angers/**W. Pillot**, Antilles/**G. Bouyssou**, Arras/**M.-O. Laforge-Charles**, Avignon/**B. Rossignol**, Besançon/**A. Gonzales**, Bordeaux/**F. Cadiou**, Boulogne-sur-Mer/**J.-L. Podvin**, Brest, UBO/**D. Acolat**, Caen/**C. Blonce**, Chambéry/**F. Delrieux**, Clermont/**L. Lamoine**, Corte/**F. Santoni**, Dijon/**P. Kossmann** (hist.), **A. Esposito** (haa), Grenoble/**N. Mathieu**, Guyane/**H. Ziche**, La Réunion/**M. Pelat**, La Rochelle/**L. Hugot**, Le Mans/**S. Maudet**, Lille/**N. Genis**, Limoges/**C. Berrendonner**, Lorient, UBS/**V. Mehl**, Lyon 2/**A. Vincent** (hist.), **O. Henry** (haa), Lyon 3/**M. Dana**, Metz/**L. Anglade**, Montpellier/**H. Ménard**, Mulhouse/**M. T. Schettino**, Nancy/**L. Graslin Thomé**, Nantes/**B. Augier**, Nice/**V. Cuche**, Nouvelle-Calédonie/**G. Bouyssou**, Orléans/**A. Suspène**, Pau/**F. Des Boscs**, Perpignan/**M. Galinier**, Poitiers/**A. Chankowski**, Polynésie française/**G. Bouyssou**, Reims/**N. Villacèque**, Rennes/**A. Gangloff**, Rouen/**P. Cosme**, Saint-Étienne/**Ph. Rodriguez**, Strasbourg/**P. Ernst**, Toulouse/**A. Grand-Clément**, Tours/**S. Janniard**, Valenciennes/**Cl. Barat**

Paris & Île-de-France : Paris 1/**B. Lion** (hist.), **G. Tallet** (haa), Paris Cité/**F. Gherchanoc**, Sorbonne U./**J.-C. Couvenhes**, **F. Prêteux** (hist.), **C. Michel d'Annoville** (haa),

Paris 8/**A. Robu**, Cergy/**V. Barrière**, Créteil/**N. Laubry**, Évry /**C. Freu**, Marne-La-Vallée/**G. Frija**, Nanterre/**J. Clément** (hist.), **R. Gonzalez Villaescusa** (haa), Sorbonne Paris Nord/**S. Armani**, Versailles/**V. Puech**.

Établissements hors universités :

EHESS/**M. C. D'Ercole**, ENS Lyon/**N. Richer**, ENS Paris/**S. Estienne**, EPHE/**A. Hostein**.

Établissements français à l'étranger :

Centre Jean Bérard/**V. Huet**, EFR/**A. Bertrand**.

Fidéliser ou refidéliser, c'est l'action entreprise durant ce semestre auprès de tous les **sociétaires**, dont le nombre à jour de cotisation a déjà atteint un niveau élevé à l'assemblée de juin. Notre trésorière vous en parlera en détail dans un instant. Disons d'ores et déjà que ce succès démontre l'engagement des collègues pour l'histoire ancienne et la confiance qu'ils accordent au Bureau en lui donnant les moyens de développer l'activité de la SoPHAU.

Les préparatifs de l'anniversaire de la SoPHAU ne nous ont pas fait oublier les autres dossiers, qui sont nombreux.

Nous avons continué à développer notre **mission d'information**. Le bulletin d'informations scientifiques paraît tous les 15 jours grâce à la rigueur et à l'efficacité de Paul Ernst. La Lettre d'informations institutionnelles réservée aux sociétaires paraît quant à elle tous les mois. Comme chaque année, nous avons diffusé les informations concernant l'**emploi scientifique** : nous avons

affiché sur le site internet de l'association les postes d'enseignants-chercheurs et de chercheurs publiés sur Odyssee et par le CNRS, nous avons indiqué la composition des comités de sélection, leurs dates de réunion, les noms des candidats auditionnés et classés. Les informations proviennent du carnet Hypothèses de l'Association française d'histoire économique (AFHé) mais aussi de présidents de comité qui nous les transmettent de manière spontanée ou à notre demande.

Nous rediffusons également les annonces de postes d'ATER et du second degré (PRAG et PRCE), ainsi que celles qui nous parviennent de postes publiés à l'étranger. La fréquentation des pages internet de la SoPHAU montre que ce travail n'est pas inutile.

Il n'est pas rare que l'actualité institutionnelle nous amène à nous rapprocher des associations partenaires. Ce dernier semestre, nous avons ainsi produit deux **communiqués** communs. Le premier – contre le projet de loi « Yadan », diffusé le 8 avril et signé avec la Société française d'archéologie classique (SFAC), le Comité de vigilance face aux usages publics de l'Histoire (CVUH) et le collectif Aggiornamento Histoire-Géo –, s'exprimait contre la censure, l'intimidation et pour la défense de la liberté académique et de la pensée de l'histoire critique. Le 29 mai, nous avons aussi été, avec la SHMESP et l'AHMUF, signataires d'un texte proposé par nos collègues contemporanéistes de l'association H2C contre les droits d'inscription différenciés imposés aux étudiants dès lors qu'ils ne sont pas ressortissants européens. Cette mesure discriminatoire va à l'encontre des principes d'humanisme et d'égal accès au savoir qui ont fait et doivent continuer à guider l'Université française.

Concernant encore l'actualité institutionnelle, le Bureau est aussi resté vigilant sur les développements des **réformes ministérielles en cours** : réforme de l'université et de la Recherche à travers le dénommé « Acte II » de l'autonomie des universités et la réforme du CNRS ; formation et recrutement des enseignants du second degré.

Ces réformes, largement contestées, plongent le milieu académique dans un état de sidération profonde. Les collègues assistent impuissants à la déstructuration de l'Enseignement supérieur et de la Recherche publics à tous les niveaux. Le **budget** du CNRS a été réduit de 500 millions d'euros. Les coupes sombres dans les budgets des UMR ne manquent pas, la mesure radicale consistant à désengager totalement le CNRS des laboratoires, à les « désumériser », pour le dire en langage technocratique, et les sciences humaines sont les premières touchées, tout comme elles l'ont été en 2019 quand les anciennes EA (équipes d'accueil) ont perdu la labellisation nationale.

Les **COMP 100%** (contrats d'objectifs, de moyens et de performances), qui sont en cours d'élaboration et seront appliqués en 2027 dans toutes les universités, visent à aligner les formations sur les demandes des entreprises régionales. L'État ne versera plus une subvention pour charge de service public, mais le budget des établissements sera négocié dans le cadre de ces contrats et le versement des subventions publics subordonné aux résultats chiffrés de ce que le milieu économique et financier nomme « l'employabilité » des étudiants.

« L'**autonomie** des établissements » est une autonomie financière, qui asphyxie les établissements. La plupart sont déficitaires, dans l'impossibilité de fonctionner ; les conséquences sur les collègues sont flagrantes : le surmenage, quand ce n'est pas la dépression, les use et les épuise. C'est le cri d'alerte que la Présidente de l'université Montpellier 3, Anne Fraïsse, a lancé avec courage en février dernier et que nous avons relayé.

Nous avons aussi informé sur le projet de loi « **Régulation de l'enseignement supérieur privé** », qui vient d'être adopté par le Sénat le 1^{er} juin et sera soumis à l'Assemblée nationale. Sous couvert de réguler et de contrôler les formations privées, le projet de loi offre à celles-ci la possibilité de concurrencer directement l'Enseignement public au sein des dispositifs publics (en entrant dans Parcoursup, notamment) et d'obtenir encore plus d'argent public au détriment des universités publiques.

La réforme de la **formation des enseignants** et du **CAPES** est aussi une préoccupation majeure. Alors que la réforme n'est pas encore finalisée, la première session du CAPES en L3 est en cours. Le MEEF disparaît à la rentrée, privant les départements de nombreux étudiants et de nombreuses heures de service. Le M2E, qui le remplace et qui a été dévolu aux INSPE, excluant de la préparation les collègues des UFR, annonce une professionnalisation des lauréats aux dépens

de la qualité des savoirs disciplinaires qui seront limités à la connaissance des programmes du secondaire.

Parmi les nombreuses contradictions de la réforme, la moindre n'est pas celle de l'ouverture d'un nouveau concours et de la suppression simultanée de près de 1 400 postes dans le second degré.

Passons, si possible, à des informations plus légères et plus optimistes : **l'activité scientifique de la SoPHAU.**

La SoPHAU a assisté le 19 mars dernier à la présentation d'**Antiqui.txtes, pour la science des textes anciens et les humanités numériques**. Ce dispositif, porté par le laboratoire HiSoMA et la Maison de l'Orient méditerranéen de Lyon, a pour objectif de favoriser la transmission de la science des textes et les échanges au sein de la communauté scientifique, notamment au moyen d'outils numériques. À terme, le projet mettra à disposition, sous la forme d'une base de données relationnelles, toutes les informations concernant les structures, les réseaux et les personnels spécialisés dans les langues et littéraires anciennes. L'équipe entend pérenniser l'outil et le compléter en lui adjoignant d'autres domaines de recherche, notamment l'histoire et la théologie. Elle proposera ainsi aux collègues des sections 17 (philosophie) et 21 du CNU de figurer dans la base. Dès à présent et à sa demande, la SoPHAU est mentionnée dans la base de données des sociétés savantes.

La VI^e édition des **Nocturnes de l'Histoire** s'est déroulée le 25 mars 2026. L'intérêt pour cet événement annuel depuis 2021 n'a pas été démenti ni par le public, nombreux, ni par les intervenants : il y a eu près de 70 manifestations partout en France. L'organisation des *Nocturnes de l'Histoire* nécessite un travail important de la part des associations historiennes partenaires, le comité de pilotage a néanmoins décidé de développer la communication pour la promotion de l'événement, espérant ainsi lui donner une plus large audience. L'édition 2026 a notamment été annoncée dans l'émission « Le Cours de l'histoire » sur France Culture, et nous espérons pouvoir aussi trouver un soutien auprès des *Rendez-vous de l'Histoire* à Blois, grâce à Nathalie Barrandon, notre référent RVH au Bureau.

La prochaine édition des **Rendez-vous de l'Histoire** à Blois aura lieu du 7 au 11 octobre prochain, sur le thème : *Les marchands*. Comme depuis de nombreuses années, la SoPHAU a déposé une proposition de carte blanche et celle-ci a été acceptée. Nathalie Barrandon, qui s'occupe de ce dossier avec efficacité, vous la présentera cet après-midi.

L'appel à candidature pour le **Prix SoPHAU 2026** a été lancé au mois de mars et s'est clos le 8 juin dernier ; le prix sera décerné comme chaque année à l'assemblée générale de décembre. Ce printemps, le prix SoPHAU 2020 est arrivé à publication et chacun pourra désormais trouver en bibliothèque le livre de Sophie HULOT, *La violence de guerre dans le monde romain (218 a.C.-96 p.C.)*, paru aux éditions Ausonius.

La SoPHAU a répondu avec intérêt aux sollicitations des **associations partenaires**. Elle a ainsi coorganisé une table ronde présentée à l'initiative de l'APLAES à Lyon, le 21 mars, dans le cadre du Festival Européen Latin Grec. Le thème de la manifestation était une gageure pour les historiens car il concernait *Daphnis et Chloé* de Longus. « Le roman de Longus entre histoire et littérature », tel était le titre du débat proposé par Christophe Cusset, président de l'APLAES, qui l'animait. Le défi a été relevé avec brio par les deux sociétaires invités par la SoPHAU, Sylvain Lebreton (maître de conférences à Toulouse) et Kevin Bouillot (professeur agrégé d'histoire en lycée et chargé de cours à l'université de Reims), spécialistes de la religion grecque. La table ronde fera l'objet d'une publication en ligne dans la revue *Aitia*.

Le 7 mai, la SoPHAU a été invitée à l'ouverture du congrès de la **Mommsen Gesellschaft** qui avait lieu cette année au *Leibniz-Zentrum für Archäologie* de Mayence sur le thème « Streit, Konflikt, Disput – Antike Antagonismen im interdisziplinären Fokus ». La SoPHAU était représentée par William Pillot, membre du Bureau, qui a accepté, et nous l'en remercions vivement, de s'y rendre et d'y présenter les salutations de notre Société, ainsi que des propositions de coopération

auxquelles la Mommsen Gesellschaft répondra prochainement après l'installation de son nouveau président.

Le 5 juin, c'était au tour de l'**APLAES** d'inviter la SoPHAU à une table ronde dans le cadre de son congrès annuel. La discussion a porté sur « Enseigner les langues anciennes à des non spécialistes : priorités et modalités ». La SoPHAU était représentée par notre secrétaire, Cyrielle Landrea, qui a exposé quelques-unes des méthodes utilisées par les historiens de l'Antiquité pour familiariser leurs étudiants avec les textes anciens en langue originale. Un très grand merci à elle d'avoir porté la voix des historiens antiquisants et rappelé le caractère indispensable de l'accès direct aux sources écrites dans notre discipline.

Enfin, la SoPHAU a participé aux assemblées générales de deux autres partenaires. Le **Collège des sociétés académiques de France** (CoSSAF) a tenu son congrès annuel à Paris sur le thème « sciences, société et choix politiques », qui invitait à une réflexion interdisciplinaire sur la place des sciences dans le débat et la décision publics. Le congrès s'est achevé par l'assemblée générale des sociétés partenaires au cours de laquelle le conseil d'administration du CoSSAF a été renouvelé : Sylvain Janniard, notre ancien trésorier, a été réélu avec le soutien de la SoPHAU et reconduit dans ses fonctions de trésorier du réseau.

Pas plus tard qu'hier, le 12 juin, le **Comité de vigilance face aux usages publics de l'Histoire** (CVUH) a tenu une assemblée générale extraordinaire à laquelle la SoPHAU a été invitée. L'assemblée visait à réfléchir aux perspectives du CVUH et à envisager sa restructuration afin de mieux répondre à l'instrumentalisation de l'Histoire et aux menaces croissantes contre l'esprit critique et la liberté de pensée et d'opinion. L'assemblée générale du CVUH a posé les bases de la réflexion en vue de la coordination des forces existantes en ces temps particulièrement difficiles. La SoPHAU observera le développement de cette initiative.

Chers Sociétaires, nous ne pouvons que nous réjouir de la vitalité de notre Société soixantenaire. L'implication de tous – Sociétaires, Correspondants, Membres du Bureau – garantit son fonctionnement et son rayonnement. Merci à tous et à chacun.

La parole est donnée à Maria Paola Castiglioni (MPC), trésorière de la SoPHAU.

2. État financier en juin 2026

Notre Société continue au premier semestre 2026 à bénéficier d'une trésorerie équilibrée. Au 11/06/2026, l'encours global était de 29 932,36 € disponibles, répartis entre 6 038 € sur le compte courant et 23 894,60 € sur livret A de la BRED.

Le montant important de l'épargne permet, grâce aux intérêts perçus (504,83 € en 2025), de couvrir largement les frais de gestion du compte courant et une bonne partie des charges fixes.

Le nombre de sociétaires à jour de leur cotisation à la date de l'assemblée générale est de **223** (7 742, 80 € de cotisation), contre **181** à celle de juin 2025. MPC remercie chaleureusement toutes et tous les collègues qui ont renouvelé leur cotisation ou ont adhéré pour la première fois à la SoPHAU. Elle adresse de vifs remerciements aux sociétaires qui ont versé **des cotisations de soutien** (Nicole Belayche, Sophie Bouffier, Caroline D'Annoville, Jean-Michel David, Pierre Ellinger, Martin Galinier, Daphni Gontika, Catherine Grandjean, Sophie Hulot, Jean-Luc Lamboley, Patrick Le Roux, Hélène Ménard, Georges Miroux, Alexandre Tourraix, Annie Vigourt, Noémie Villacèque) et aux **membres bienfaiteurs** (Gerbert-Sylvestre Bouyssou, Antonio Gonzales, Anne Jacquemin et Maria Teresa Schettino).

Les appels au versement dès le début de l'année ont porté leurs fruits. MPC se permet d'inviter les sociétaires – afin de faciliter l'établissement d'un budget annuel, l'anticipation des dépenses et de limiter aussi les courriers de relance – à privilégier, pour le règlement de leur cotisation annuelle, **le virement « permanent »** sur le compte de la SoPHAU (virement automatique à date

anniversaire, annulable à tout moment), dont les modalités sont rappelées dans le vade-mecum du sociétaire ainsi que sur le site internet de la Société.

Les dépenses pour le premier semestre de l'année s'élèvent à 3 365,87 €. Hors dépenses récurrentes, leurs principaux postes ont été le financement de l'AG de décembre 2025 (931 €), le remboursement des frais de bureau et de mission en lien avec l'activité du Bureau au service de la Société (895 €) et le remboursement des frais engagés pour la participation à la table ronde de l'APLAES et de la SoPHAU au Festival Européen Latin Grec le 21 mars à Lyon (476, 11 €) et la participation au congrès de la Mommsen Gesellschaft les 6-7 mai 2026 à Mayence (522, 78 €).

Pour ce qui est des dépenses prévisionnelles pour le second semestre, elles concerneront notamment le financement de nos assemblées générales (environ 2 000 €), la mission de l'expert pour l'attribution du Prix SoPHAU en décembre et, enfin, le règlement des frais pour la table ronde organisée par la Société aux prochains *RDV de l'Histoire* à Blois (env. 800 €).

Avec ce rapport financier intermédiaire, MPC espère avoir convaincu l'ensemble des sociétaires de l'importance de continuer à donner à la SoPHAU les moyens financiers de son action. Elle les remercie pour la confiance qu'ils lui accordent dans ses responsabilités de Trésorière.

L'ordre du jour a ensuite été légèrement modifié afin de libérer un peu de temps pour l'après-midi chargé. L'examen des demandes d'adhésion a donc été avancé au matin.

3. Nouvelles adhésions

L'assemblée est amenée à voter sur les demandes d'adhésion de quatre docteurs non titulaires de l'Enseignement supérieur.

Les quatre docteurs sont :

- **Nicolas Cacace**, certifié d'histoire-géographie, enseignant dans le secondaire et chargé de cours à l'université Toulouse Jean Jaurès, ainsi qu'à l'Institut catholique de Toulouse. Il a soutenu en 2024 une thèse sous la direction de Laurent Bricault (université Toulouse Jean Jaurès) et Laurent Coulon (Collège de France, EPHE) : *Osiris-Isis & Isis-Sarapis : étude comparée des deux couples divins en Égypte et en Nubie ptolémaïques et impériales*.
- **Bertrand Cahut**, certifié d'histoire-géographie, enseignant dans le secondaire et chargé de TD à l'université Sorbonne Paris Nord. Il a soutenu en 2015 une thèse sous la direction de Michel Molin (Paris 13) : *Principat et République. Images et représentations du passé républicain dans la construction de la figure impériale à Rome de la crise de 68 à l'assassinat de Sévère Alexandre*.
- **Gaëlle Herbeth**, agrégée de géographie et ATER en histoire romaine à l'université Paris-Est Créteil. Elle a soutenu en 2026 une thèse sous la direction de François Chausson (université Paris 1 Panthéon-Sorbonne) : *L'honneur que l'Empire leur confère. Patriciens et patrices de la fin du III^e siècle à l'époque de Justinien I^{er}*.
- **Sandra Jaeggi**, maître de conférences à l'Institut catholique de Paris. Elle a soutenu en 2018 une thèse sous la direction de Véronique Dasen (université de Fribourg) et Dominique Frère (université Bretagne Sud) : *Du sein au biberon : culture matérielle et symbolique de l'alimentation des tout-petits en Gaule romaine*.

Les demandes d'adhésion sont soumises à l'approbation des adhérents grâce à un vote.

Nombre de votants : 55

Pour :

- Nicolas Cacace : 55

- Bertrand Cahut : 55
- Gaëlle Herbeth : 54
- Sandra Jaeggi : 55

Les nouvelles adhésions sont approuvées.

4. Table ronde *La SoPHAU : 60 ans et toujours engagée !*

La table ronde a réuni plusieurs générations de sociétaires – anciens membres du bureau, membres actuels, sociétaires n'ayant pas l'expérience du bureau – pour un débat sur l'activité de la SoPHAU, son évolution, les perspectives, les enjeux. La table ronde, présidée par **Catherine Grandjean**, Professeur émérite d'histoire grecque, ancienne Présidente de la SoPHAU (décembre 2016 - janvier 2020), réunissait :

Nicolas Genis, Maître de conférences en histoire grecque à l'université de Lille, Sociétaire
Antonio Gonzales, Professeur d'histoire romaine à l'université Marie et Louis Pasteur, ancien Président

Laurence Mercuri, Professeur d'histoire grecque à l'université Bourgogne Europe, Présidente
William Pillot, Maître de conférences en histoire grecque à l'université d'Angers, Membre du Bureau

Sylvie Pittia, Professeur d'histoire romaine à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, ancienne Présidente

Sarah Rey, Maître de conférences HDR en histoire romaine à l'université polytechnique Hauts-de-France, Sociétaire.

Après une introduction de Catherine Grandjean rappelant le contexte de fondation de la SoPHAU en mai 1966 et ses missions, les discussions entre les participants, puis avec les sociétaires présents dans la salle, ont porté sur les thèmes suivants :

- 1) Valorisation, vulgarisation et activités scientifiques : la valorisation est bien développée (*Nocturnes de l'Histoire*, *Rendez-vous de l'Histoire à Blois*, tables rondes, Festival européen latin grec, etc.), les manifestations scientifiques sont plus ponctuelles (le Prix annuel, le congrès dédié à l'agrégation tous les deux ans, des publications ponctuelles, notamment le tout récent supplément des *Dialogues d'histoire ancienne* : S. Pittia, M. T. Schettino (dir.), *Collections et archives : quelles enquêtes pour l'historien de l'Antiquité ?*, 2025, invitations par nos partenaires étrangers) ; comment tenir un équilibre ? Faut-il et, si oui, sous quelle forme, développer le scientifique ? Sur quels thèmes ?
- 2) SoPHAU et sociétaires : la section 21 du CNU compte plus de 700 titulaires, les antiquisants représentent environ la moitié de l'effectif et les membres de la SoPHAU environ 65 % de ce groupe. C'est une représentation significative mais comment faire adhérer plus encore ? Quel est le rôle des correspondants ?
- 3) Quelles actions engager pour les jeunes docteurs dans un contexte de baisse permanente des postes d'enseignants-chercheurs et chercheurs ?
- 4) Comment promouvoir la SoPHAU dans un contexte de pénurie de postes, de dépréciation de l'Antiquité et de disparition du grec et du latin ? Comment lutter contre son instrumentalisation face aux tentatives de récupération de « l'héritage antique » à des fins suprémacistes ? De même, alors que les études dites classiques ne cessent d'être remises en cause, peut-on craindre en France les dérives obscurantistes et la censure qui les visent depuis plusieurs années outre-Atlantique et, si oui, comment les prévenir ?
- 5) Les concours du second degré et après ? Même si l'histoire ancienne est encore présente dans le programme du nouveau CAPES en L3, la préparation au concours s'écarte d'une véritable

formation disciplinaire. Quant à l'agrégation, elle est peut-être en sursis : quelle perspective pour l'histoire ancienne et la SoPHAU sans les concours ?

- 6) La SoPHAU et les autres sociétés savantes : les activités communes sont nombreuses et diverses (*Nocturnes de l'Histoire*, concours, prises de position, etc.). Quelles perspectives pouvons-nous envisager ? Comment étendre le réseau de la SoPHAU en France comme à l'étranger ?
- 7) La communication à la SoPHAU : ce domaine a été particulièrement renforcé depuis 2019, notamment par la création et la diffusion régulière du Bulletin d'informations scientifiques et La Lettre d'informations institutionnelles. Cette communication est-elle utile ? Si oui, quelles améliorations pouvons-nous envisager ?

APRÈS-MIDI

La séance reprend à 14h10.

5. La SoPHAU aux *Rendez-Vous de l'Histoire de Blois* 2026

Nathalie Barrandon (NB) présente la carte blanche choisie pour les prochains *Rendez-vous de l'Histoire* de Blois qui se dérouleront du 7 au 11 octobre 2026. Le thème retenu pour l'année 2026 porte sur « Les marchands ». La SoPHAU a choisi d'intervenir en proposant une carte blanche ayant pour titre : « Marchands d'ailleurs : entre intégration et rejet ».

Modérée par Nathalie Barrandon, elle regroupera les interventions de : Paul Ernst (Maître de conférences en histoire grecque et romaine, université de Strasbourg), Isabelle Heullant-Donat (Professeur d'histoire médiévale, université de Reims) et Hélène Vu Thanh (Maître de conférences en histoire moderne, université Bretagne Sud)

6. La SoPHAU et ses partenariats en réseau (Antiquité Avenir, CoSSAF)

Laurence Mercuri prend la parole pour rappeler que la SoPHAU est membre fondateur du Collège des Sociétés académiques de France (CoSSAF). Le réseau repose sur l'interdisciplinarité et les sciences « dures » y ont un poids considérable.

Lors de son assemblée générale en février dernier, le CoSSAF a renouvelé son conseil d'administration et son bureau. Sylvain Janniard, trésorier de la SoPHAU jusqu'en décembre 2025, s'est présenté avec l'appui de la SoPHAU et a été élu pour un second mandat en qualité de trésorier.

Le CoSSAF a mis en place diverses commissions dont les commissions Enseignement et Interdisciplinarité ; il mène de nombreuses enquêtes, dont la récente enquête sur le financement de la recherche ; il organise des concours au sein du réseau, comme « Femmes en tête » ou un concours de photographie. En prévision des élections présidentielles de 2027 et 2032, il a lancé en 2025 le projet « Trajectoires pour demain » visant à faire un état de la recherche et à réfléchir aux usages publics des savoirs scientifiques de manière à pouvoir faire des propositions aux politiques. Le projet s'est doté de groupes de travail par thème, dans lesquels ont été intégrés des personnalités scientifiques et des laboratoires sur proposition des associations partenaires. La SoPHAU a déclaré son intérêt pour le projet et a proposé deux laboratoires (Institut de l'histoire du droit et ANHIMA) dont les recherches sur le droit, les institutions et les interactions entre gouvernants et gouvernés dans l'Antiquité étaient susceptibles d'éclairer utilement le CoSSAF mais ceux-ci n'ont pas été retenus.

Le budget du projet a été évalué à un million d'euros ; le CoSSAF espère pouvoir compter sur le mécénat.

La SoPHAU est aussi membre fondateur du réseau Antiquité Avenir qui a mis en place en 2025 un prix visant à récompenser une initiative menée par un enseignant dans ses classes pour promouvoir l'Antiquité et les langues anciennes. Le thème pour l'année 2026 était : « Les animaux » et le prix a été remis le 4 juin au lycée Georges de La Tour de Metz, pour de belles réalisations effectuées dans le cadre d'un projet intitulé « Curiosités animales, du réel à l'imaginaire ». Le thème pour l'année 2027 portera sur les catastrophes.

Une carte blanche aux prochains *Rendez-vous de l'Histoire* a été accordée au réseau Antiquité Avenir en 2026, grâce à Pierre-Olivier Hochard et Cyrielle Landrea : « Fermer boutique. Risques, dangers et faillites chez les marchands dans l'Antiquité (Grèce, Rome, Orient ancien) ». Le débat, animé par Cyrielle Landrea (Maître de conférences en histoire romaine, université Bretagne Sud), réunira Pierre-Olivier Hochard (Professeur d'histoire grecque, université Marie et Louis Pasteur), Thibaud Nicolas (Docteur de l'EHESS) et Sylvie Pittia (Professeur d'histoire romaine, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne).

7. Cartographie de l'histoire ancienne en France ; répertoire des enseignants-chercheurs, chercheurs et sociétaires

À partir du mois d'octobre 2025, le Bureau a lancé une enquête auprès des correspondants de la SoPHAU afin de faire le point sur la cartographie des postes en histoire de l'Antiquité (histoire, archéologie, histoire de l'art) dans les universités, dans les autres établissements du Supérieur et au CNRS. Il a ainsi rédigé le répertoire des enseignants-chercheurs et chercheurs exerçant dans ces disciplines durant l'année universitaire 2025-2026 ; ce répertoire a été distribué aux sociétaires le jour de l'assemblée générale¹.

Le Bureau a également soumis aux correspondants un questionnaire sur la situation de l'histoire ancienne dans leur département ou laboratoire afin d'évaluer le nombre de postes de titulaire manquants :

- nombre de postes gelés ou perdus durant le quinquennal actuel et le précédent (à la suite d'un départ en retraite, d'une mutation, d'une promotion dans une autre université etc.) ;
- nombre d'HETD totalisant les heures assurées par des ATER, des doctorants contractuels avec mission d'enseignement, des chargés de cours, des « professeurs juniors », des CTER (contrats temporaires d'enseignement et de recherche) ou des enseignants contractuels ;
- nombre d'HETD effectuées par les titulaires en heures complémentaires et, parmi ces HETD, nombre correspondant à des heures de décharge de titulaires.

L'enquête a été menée de manière la plus exhaustive et précise possible.

a) L'histoire ancienne en France : répertoire 2025-2026

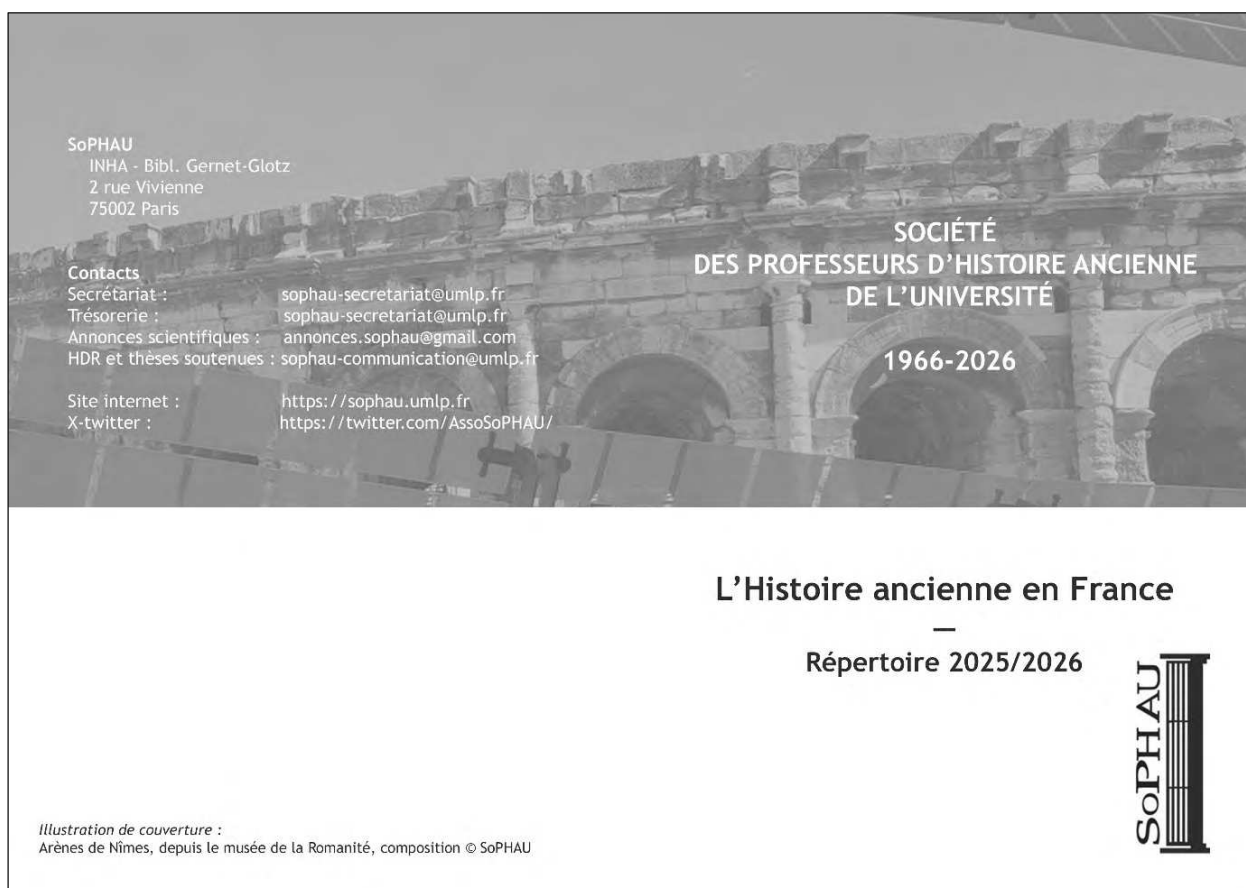
Paul Ernst présente le répertoire des enseignants-chercheurs et des chercheurs en poste en France durant l'année universitaire 2025-2026, réalisé à l'occasion de ce soixantième anniversaire de l'association et distribué aux sociétaires. L'objectif a été de recenser, de la manière la plus exhaustive possible, les historiens, les archéologues et les historiens de l'art spécialistes de l'Antiquité. Le Bureau remercie vivement les correspondants de la SoPHAU et les autres sociétaires qui ont transmis les informations relatives à leur université ou à leur laboratoire de rattachement.

Après la liste des correspondants et celle des sociétaires, ainsi que le rappel des statuts de l'association, le document répertorie les antiquisants classés par universités. Les UMR et les UR de rattachement des enseignants-chercheurs mentionnés sont ensuite indiquées. Une autre partie du

¹ Pour les sociétaires qui n'ont pas pu se déplacer, nous demandons aux correspondants de prendre contact avec le secrétariat en vue de trouver le moyen le plus économique pour qu'ils puissent disposer des exemplaires à leur donner.

répertoire comprend les chercheurs CNRS classés par laboratoires. Les spécialistes de l'Antiquité rattachés à d'autres structures sont ensuite recensés : ceux des Écoles normales supérieures, de l'EHESS et de l'EPHE, des Écoles françaises et instituts de recherche français à l'étranger, ainsi que ceux du Collège de France et de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Ci-dessous, la présentation de la couverture du répertoire :



b) Résultats de l'enquête menée auprès des correspondants

Laurence Mercuri présente les résultats de l'enquête menée auprès des correspondants. Les échanges qui ont eu lieu durant l'assemblée générale ont permis d'affiner l'analyse des données et le Bureau adresse ses plus chaleureux remerciements aux sociétaires pour leurs interventions.

La présentation qui suit porte sur chaque catégorie d'établissements (universités, autres établissements du Supérieur, laboratoires du CNRS, établissements français à l'étranger). Quand c'est possible, nous intégrons la comparaison avec des situations antérieures : la comparaison avec l'année 2012 s'appuie sur les données recueillies par le Bureau d'alors, sous la présidence d'Antonio Gonzales, dans un document intitulé « Topographie des postes universitaires » ; la comparaison avec la situation de 2016 s'appuie sur le livre coordonné par Catherine Grandjean pour le Cinquantenaire de la SoPHAU² et sur l'annuaire de la même année.

² *Cinquantenaire de la SoPHAU 1966-2016. Regards croisés sur l'histoire ancienne de France*, Besançon, Institut des Sciences et Techniques de l'Antiquité, 2017 (Collection « ISTA », 1392).

■ UNIVERSITÉS

Recensement :

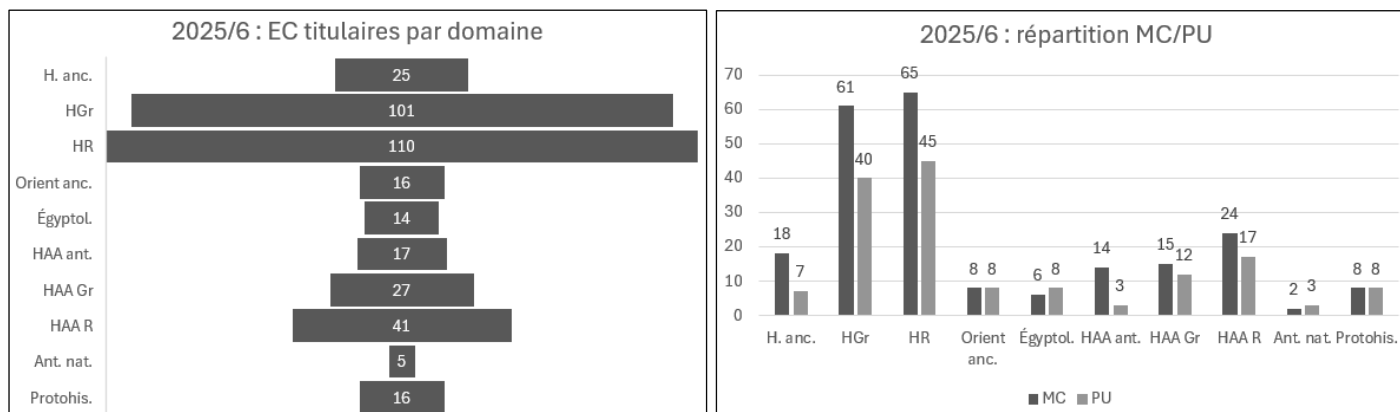
- 372 titulaires : 221 MC (dont 38 MC HDR), 151 PU
Le rapport MC/PU est de 1,5 MC pour 1 PU (respectivement 59,4 et 40,6 %).
- 45 émérîtes : 44 PU, 1 MC
- 124 supports complémentaires : 10 PRAG, 2 PRCE ; 46 ATER ; 59 doctorants avec mission d'enseignement ; 3 « chaires de professeur junior » (CPJ) ; 4 CTER.

Répartition des 372 EC titulaires

Répartition par grand domaine (disciplinaire ou géographique) :

- 236 historiens de l'Antiquité gréco-romaine : 144 MC, 92 PU
- 106 archéologues et historiens de l'art de l'Antiquité gréco-romaine : 63 MC, 43 PU
- 30 orientalistes et égyptologues : 14 MC (8 orientalistes, 6 égyptologues), 16 PU (8 dans chacun des domaines).

Répartition détaillée par domaine et statut :



Universités sans aucun PU en histoire de l'Antiquité

13 universités sur 59, toutes hors d'Île-de-France, ne possèdent pas de postes de PU dans aucun des domaines de l'histoire de l'Antiquité :

- 7 en province : Albi, Angers (depuis 2025), Corte, La Rochelle, Le Havre, Saint-Étienne (depuis 2012), Valenciennes ;
- 6 en Outre-mer : Antilles (Martinique), Guyane ; La Réunion, Mayotte, Nouvelle-Calédonie (Nouméa), Polynésie française (Tahiti).

Parmi ces universités, la plupart n'ont jamais eu de postes de PU. L'Outre-mer reste particulièrement pauvre, le seul poste d'enseignant-chercheur attesté étant le poste de MC en histoire ancienne à l'université de la Polynésie française ; l'université de La Réunion a perdu son poste de MC en hist. de l'art et archéol. antiques en 2019, après le départ de sa titulaire à la retraite ; il a été ensuite remplacé par un poste de PRAG³.

³ Une seconde maîtrise de conférences est actuellement ouverte au concours (« au fil de l'eau »), en histoire ancienne et médiévale à l'université de Nouvelle-Calédonie pour la rentrée 2027. Ce double profilage, inhabituel pour une maîtrise de conférences, est en revanche devenu courant en Outre-mer pour les postes du second degré affectés à l'université.

Postes d'EC titulaires non republiés ou dont la publication n'est pas projetée à la date actuelle⁴

Au total, 29 postes n'ont pas été republiés sur les deux derniers quinquennaux, 19 postes de MC et 10 postes de PU, distribués de la façon suivante⁵ :

11 MC non republiés à la suite d'une promotion interne ou, plus rarement, externe :

- 2 en hist. ancienne : Bordeaux (2021), Limoges (2023, promotion externe) ;
- 3 en hist. grecque : Aix-en-Provence (2024, promotion externe), Bordeaux (2021), Nice (2023, promotion externe) ;
- 4 en hist. romaine : Bordeaux (2023), Le Mans (2024), Paris Cité (2025), Paris Nord (2025) ;
- un en hist. de l'art et archéologie grecques : Bordeaux ;
- un en égyptologie : Strasbourg (2023, promotion externe).

11 départs en retraite non republiés :

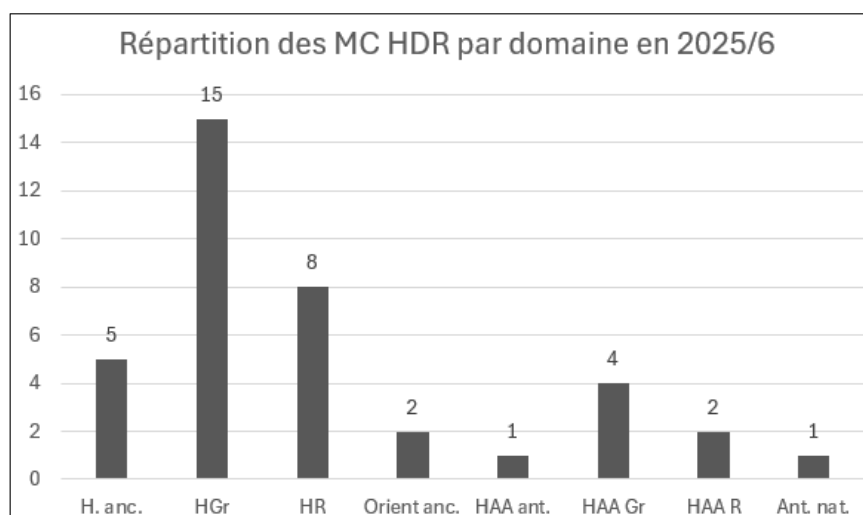
- 6 PU : en hist. ancienne (Saint-Étienne, 2012), hist. grecque (Aix-en-Provence en 2025 ; Paris 8, poste requalifié en MC en 2023 ; Paris Nord), hist. romaine (Angers, 2025), Orient ancien (Clermont, 2024) ;
- 5 MC : hist. ancienne (Aix-en-Provence, Corte⁶), hist. grecque (Nice, 2019), hist. de l'art et archéol. antiques (La Réunion, 2019 ; Tours).

7 suppressions après décès ou changements d'université du titulaire :

- 4 PU : Orient ancien (Clermont, décès de P. Villard en 2023), hist. grecque (Le Mans, décès d'A. Avram en 2021) ; hist. romaine (Nice, 2019), archéol. ant. (Tours, 2009) ;
- 3 MC : hist. ancienne (Limoges, 2022), hist. grecque (Le Mans, 2017 ; Strasbourg, 2016, requalifié en hist. anc. en 2024).

Maîtres de conférences habilités à diriger des recherches

En 2025-2026, les MC HDR sont au nombre de 38, répartis de la façon suivante :



⁴ L'enquête portant sur l'année universitaire 2025-2026, nous ne tenons pas compte des postes qui ont fait l'objet d'une publication au printemps 2026 et pour lesquels la validation de l'élection des titulaires est en cours dans les universités, pour un recrutement au 1^{er} septembre 2026.

⁵ Quand nous la connaissons, la date de disparition du poste est indiquée entre parenthèses.

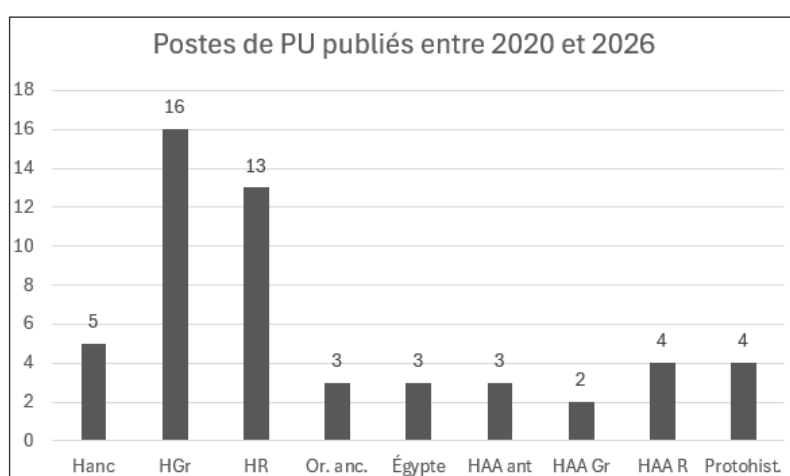
⁶ L'université de Corse possédait deux postes de MC, l'un en hist. grecque (jusqu'en 2021), le second en hist. romaine/langues et cultures régionales (jusqu'en 2019). Ces postes ont été gelés un temps, puis fusionnés en un poste de MC en histoire ancienne mis au concours par l'INSPE et pourvu en 2025.

La file d'attente est plus longue en histoire grecque (15 HDR avant les recrutements du printemps 2026) qu'en histoire romaine où le nombre d'HDR est tout de même élevé (8 HDR). Il faut ajouter à ces 23 MC HDR 5 autres profilés en histoire ancienne. Le nombre d'historiens de l'Antiquité classique en attente d'un poste de PU s'élève donc au nombre pléthorique de 28⁷.

Dans les autres domaines, les MC HDR sont moins nombreux (entre 1 et 4), ce qui correspond à des disciplines déjà affaiblies en nombre (2 HDR en Orient ancien, 1 en Antiquités nationales, aucun en égyptologie) ; l'histoire de l'art et l'archéologie classiques comptent au total 7 HDR, 4 pour le monde grec, 2 pour Rome, 1 non profilé.

Postes de professeurs des universités publiés entre 2020 et 2026

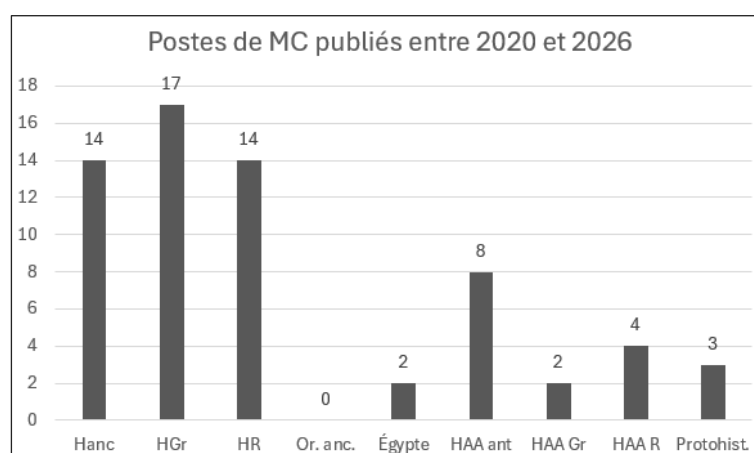
Entre 2020 (début de notre recensement) et 2026, 53 postes de PU ont été publiés. La moyenne annuelle se situe entre 7 et 8 postes mais l'année 2024 a été particulièrement pauvre (4 postes publiés) et l'année 2023 particulièrement faste (13 postes).



Les postes de PU en histoire grecque et en histoire romaine représentent près de 55 % des postes publiés, auxquels s'ajoute une dizaine de repyramidages. L'ensemble n'a pas suffi à résorber le nombre de MC HDR (évalué à 23 dans ces domaines, pour rappel).

Postes de maîtres de conférences publiés entre 2020 et 2026

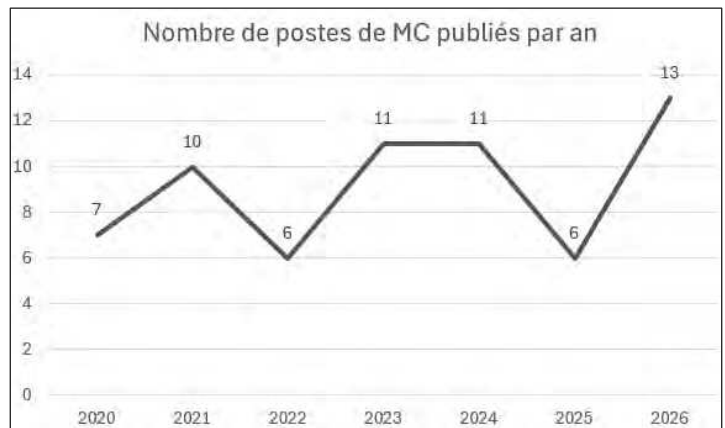
Entre 2020 et 2026, 64 postes de MC antiquisants ont été publiés en 21^e section. Comme pour les PU, les publications de postes se concentrent en histoire ancienne, grecque et romaine (entre 14 et 17 postes) ; l'histoire de l'art et l'archéologie classiques comptent 14 postes distribués en postes profilés (HAA G : 2 ; HAA R : 4) et surtout non profilés (hist. ancienne : 8). Les postes d'égyptologie sont peau de chagrin (2 postes publiés sur les 7 dernières années), aucun poste en histoire et archéologie de l'Orient ancien n'a été publié depuis 7 ans.



⁷ Pour une meilleure évaluation de la situation, il conviendrait de prendre en compte la durée écoulée depuis l'obtention de l'HDR mais nous ne disposons pas de cette donnée.

La moyenne de postes de MC publiés est faible : 9 postes par an, et les variations d'une année à l'autre sont fortes.

2020, 2022 et 2025 sont des années de pénurie : 6 ou 7 postes publiés seulement. Une remontée est enregistrée en 2021, 2023 et 2024 (entre 10 et 11 postes), l'année 2026 apparaissant relativement faste : 13 postes. La situation de l'emploi pour les docteurs recherchant une maîtrise de conférences est particulièrement alarmante au regard du nombre de candidats et de titulaires du doctorat qualifiés aux fonctions de maître de conférences.



Postes du second degré

Les autres postes de titulaires concernent les enseignants du second degré affectés dans l'Enseignement supérieur : 10 PRAG et 2 PRCE. Seul, un poste de PRAG est spécialisé :

- 1 PRAG en histoire de l'art grec : Sorbonne université.

Les autres postes sont profilés de façon générique ou bien à la fois en histoire ancienne et médiévale, ce qui démontre la polyvalence exigée dans ce type de postes et leur utilisation comme postes d'appoint à hauteur de 384 HETD chacun. Tous les postes d'histoire ancienne en Outre-mer sont des postes du second degré à l'exception du poste de MC en Polynésie française :

- 6 PRAG en histoire ancienne : Lyon 2, Mayotte, Perpignan, Rouen, Sorbonne université (2 postes) ;
- 2 PRAG et 2 PRCE en histoire ancienne et médiévale, tous en Outre-mer : Antilles (Martinique), Guyane ; La Réunion, Nouvelle-Calédonie (Nouméa) ;
- 1 PRAG en histoire : Saint-Étienne.

Les postes d'enseignants-chercheurs contractuels CPJ et CETR

Chaires de « professeur junior » (CPJ)

Les trois chaires de « professeur junior » recensées pour 2025-2026 sont profilées en archéologie orientale (Lyon 2, depuis 2023), en histoire de l'art et archéologie antiques (Lille, depuis 2024) et en archéologie du paysage (Paris 1, depuis 2025).

À notre connaissance, depuis l'instauration de ces CDD de pré-titularisation dans le corps des professeurs des universités (ou des directeurs de recherche pour les CPJ publiées par le CNRS) par la Loi de programmation de la recherche (LPR) en 2021, seules quatre chaires ont été rattachées à l'histoire de l'Antiquité : outre les trois chaires actuelles déjà mentionnées, une chaire attribuée en histoire et archéologie de l'Antiquité tardive à Lille en 2022 et qui a donné lieu à titularisation dans le corps des professeurs en septembre 2025.

Rappelons que les CPJ, CDD de droit public et d'une durée de 3 à 6 ans, comportent une période d'essai de trois mois, renouvelable une fois. Elles sont attribuées sur projet de recherche et bénéficient chacune d'un budget dédié, apporté par l'Agence nationale de la recherche, soit 200 000 euros au minimum pour la durée du contrat. Le service d'enseignement est de 64 HETD par an et la rémunération mensuelle équivaut au salaire d'un PU de classe normale au 3^e échelon. À l'issue du contrat, la titularisation du bénéficiaire est soumise à son évaluation par une commission locale.

Quoique rares en SHS et tout particulièrement en histoire, les CPJ entrent dans le cadre de la logique d'amplification de la déstructuration de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, en instituant des modes de recrutement et des carrières à deux vitesses.

Les CTER

Les contrats temporaires d'enseignement et de recherche sont des contrats d'établissement mis en place par la Loi d'autonomie des universités (LRU) pour permettre aux établissements de disposer d'enseignants-chercheurs flexibles : le CTER est soumis à renouvellement à la fin de chaque année universitaire ; contrairement au contrat d'ATER, le nombre de contrat par personne est illimité ; les obligations de service sont analogues à celles des MC : 192 HETD d'enseignement et travail de recherche dans un laboratoire ; enfin, la rémunération est fixée par l'université et équivaut généralement au salaire d'un ATER. Nous alertons les collègues sur la nécessité de refuser autant que faire se peut ces contrats précaires illimités et réclamer au contraire la publication de postes statutaires.

Pour l'année 2025-2026, 4 CTER ont été recensés : en histoire grecque (Mulhouse), en histoire romaine (Le Mans, Albi), en archéologie et histoire grecques (Le Mans). Ce faible nombre démontre que le dispositif ne parvient pas à s'installer dans nos disciplines.

Nombre d'HETD complémentaires assurées par les EC titulaires

Bien que révélatrices de l'implication des titulaires dans l'administration de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, les décharges sont exclues du calcul des heures complémentaires afin d'évaluer le nombre de postes manquants. Les heures complémentaires s'élèvent au minimum à 4 630 HETD (soit 24 postes).

Nombre d'HETD assurées par des non-titulaires

Ces heures sont pourvues par des emplois contractuels : ATER, doctorants avec mission d'enseignement, vacataires.

- ATER : 46 ATER à temps complet ou partiel pour 5 119 HETD (soit 26,6 postes de titulaires à temps complet) ;
- Doctorants avec mission d'enseignement : les heures assurées par des doctorants contractuels nous ont été signalées très incomplètement ; les heures déclarées s'élèvent à 1 703 HETD (environ 9 postes de titulaires) ;
- Vacations : de 0 à 604 HETD selon les universités, pour un total de 8 178 HETD (soit 42,5 postes de titulaires).

Si ces heures permettent aux jeunes collègues concernés de faire valoir une expérience d'enseignement dans leur CV, il est notable que ces emplois favorisent aussi la précarité aux dépens de la création de postes : l'ensemble des HETD confiées à des non-titulaires en 2025-2026 équivalent à 78 postes de titulaires minimum, selon les données disponibles.

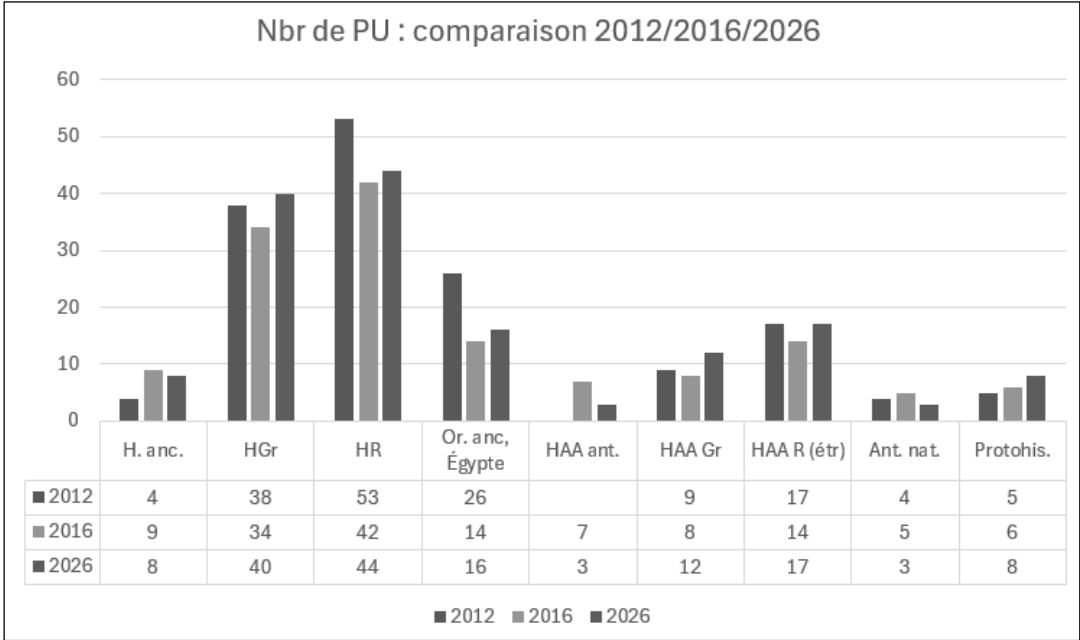
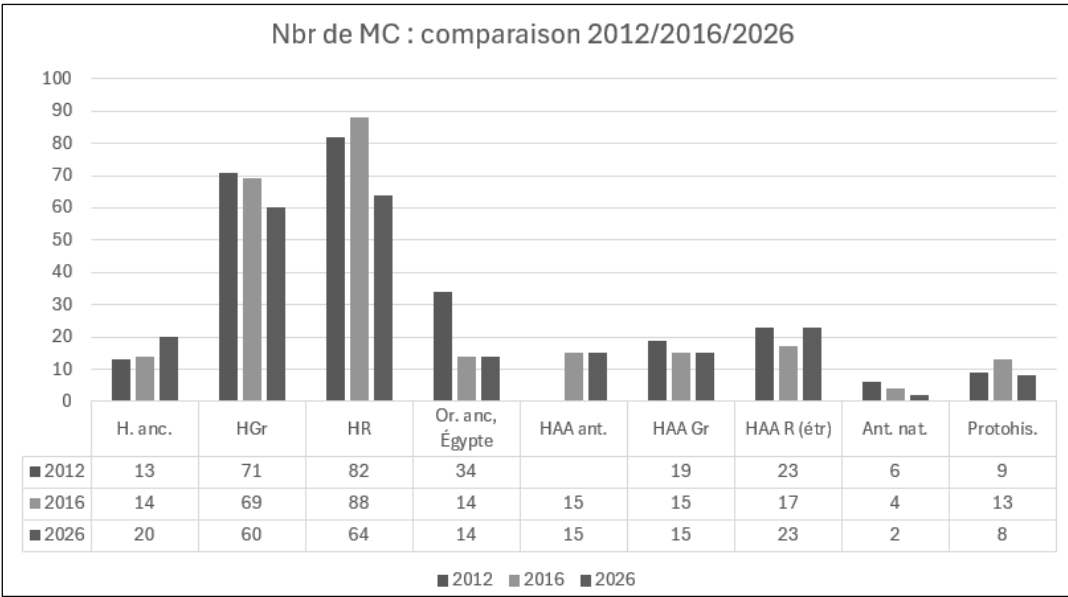
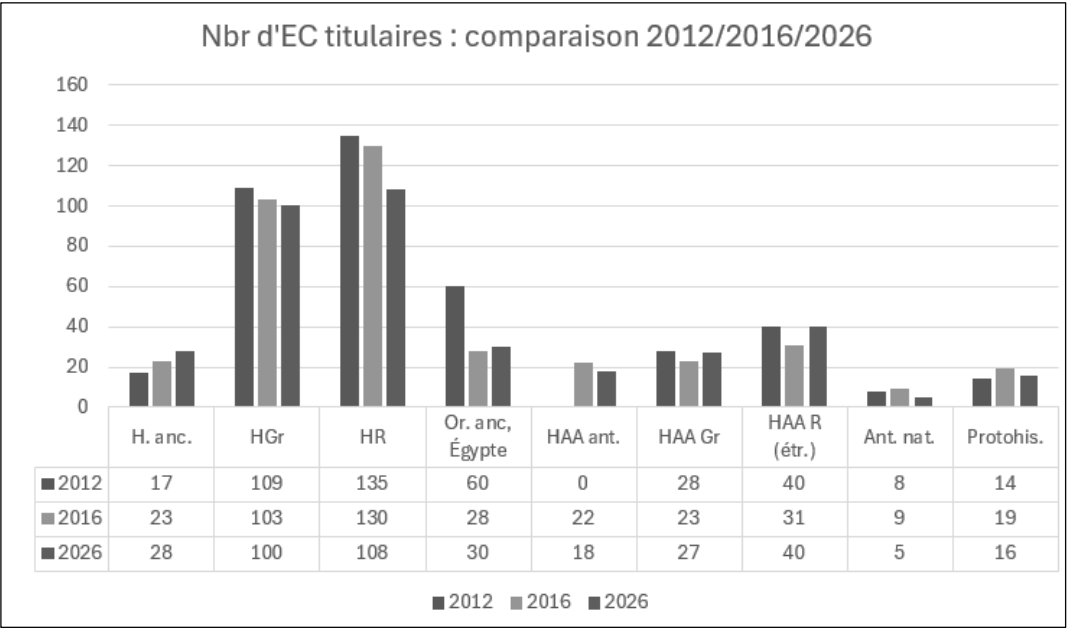
Évolution entre 2012, 2016 et 2026

Les données recueillies ont permis d'aboutir à des statistiques et à des comparaisons des années 2012, 2016⁸ et 2026, moyennant la normalisation préalable de toutes les données pour en garantir la cohérence et la compatibilité. Ainsi, il n'a pas été possible de conserver la distinction entre Orient ancien et Égypte (d'où la catégorie « Or. anc., Égypte »), pas plus que celle entre histoire de l'art et

⁸ Pour les données de 2016, voir, sur les postes en général, É. Parmentier, « Les postes d'enseignants-chercheurs en histoire ancienne en France en 2016 », dans *Cinquantenaire de la SoPhAU 1966-2016 (op. cit.)*, p. 237-244 ; sur les postes en Orient ancien, B. Lion, C. Michel, « Un demi-siècle d'archéologie et d'histoire du Proche-Orient ancien : la participation française », *ibid.*, p. 137-156, partic. p. 146-151.

archéologie (« HAA ») ; les postes d'histoire et d'archéologie grecques (ou romaines) ont été comptabilisés en histoire grecque (ou romaine) ; l'étruscologie, faiblement représentée sur l'ensemble de la période, a rejoint l'histoire de l'art et l'archéologie romaines [HAA R (étr.)].

Les comparaisons ont porté sur le nombre d'enseignants-chercheurs titulaires et leur nombre dans chaque corps (MC et PU).



SOCIÉTÉ DES PROFESSEURS D'HISTOIRE ANCIENNE DE L'UNIVERSITÉ

Enfin, nous présentons les gains et les pertes de postes par domaine et statut sur la base du calcul du différentiel entre 2012 et 2016 (5 ans) et entre 2016 et 2026 (11 ans). Les tableaux comportent aussi le différentiel entre 2012 et 2026 (15 ans).

MC+PU	2012	2016	2026	Diff. 2012/16	Diff. 2016/26	Diff. 2012/26
H. anc.	17	23	28	6	5	11
HGr	109	103	100	-6	-3	-9
HR	135	130	108	-5	-22	-27
Or. anc., Égypte	60	28	30	-32	2	-30
HAA ant.	0	22	18	22	-4	18
HAA Gr.	28	23	27	-5	4	-1
HAA R. (étr.)	40	31	40	-9	9	0
Ant. nat.	8	9	5	1	-4	-3
Protohist.	14	19	16	5	-3	2
Total MC+PU	413	388	372	-25	-16	-41

MC	2012	2016	2026	Diff. 2012/16	Diff. 2016/26	Diff. 2012/26
H. anc.	13	14	20	1	6	7
HGr	71	69	60	-2	-9	-11
HR	82	88	64	6	-24	-18
Or. anc., Égypte	34	14	14	-20	0	-20
HAA ant.		15	15	15	0	15
HAA Gr.	19	15	15	-4	0	-4
HAA R. (étr.)	23	17	23	-6	6	0
Ant. nat.	6	4	2	-2	-2	-4
Protohist.	9	13	8	4	-5	-1
Total MC	257	249	221	-8	-28	-36

PU	2012	2016	2026	Diff. 2012/16	Diff. 2016/26	Diff. 2012/26
H. anc.	4	9	8	5	-1	4
HGr	38	34	40	-4	6	2
HR	53	42	44	-11	2	-9
Or. anc., Égypte	26	14	16	-12	2	-10
HAA ant.		7	3	7	-4	3
HAA Gr.	9	8	12	-1	4	3
HAA R. (étr.)	17	14	17	-3	3	0
Ant. nat.	4	5	3	1	-2	-1
Protohist.	5	6	8	1	2	3
Total PU	156	139	151	-17	12	-5

Comme le montrent les tableaux ci-dessus, l'histoire de l'Antiquité a perdu 41 postes en 15 ans, les maîtres de conférences payant le plus lourd tribut sur l'ensemble de la période : 36 MC contre 5 PU. On constate toutefois des évolutions différentes. Une nette baisse est enregistrée sur 5 ans entre 2012 et 2016 : 25 postes perdus, dont 17 PU contre 8 MC ; sur les 10 ans qui suivent (entre

2016 et 2026), le nombre de postes perdus est en baisse : -16 postes au prix de 28 postes de MC perdus contre 12 postes de PU gagnés et qui correspondent aux « repyramidages » mis en place par la LPR à partir de 2021. La baisse du nombre de MC est en relation avec ces promotions couplées avec le faible nombre de postes mis au concours chaque année. Ces évolutions sont la conséquence directe de la mise en place de la LRU (2007) et de la LPR (2020), qui toutes deux scandent la baisse de l'encadrement des étudiants dans nos disciplines.

Du point de vue des domaines disciplinaires et géographiques, on note une chute des postes en Orient ancien et égyptologie (-30 postes sur 15 ans) et en histoire romaine (-27 postes), le décrochage dans chacun des domaines se produisant de façon décalée : entre 2012 et 2016 en Orient ancien et égyptologie (-32 postes), depuis 2016 en histoire romaine (-22 postes). Seuls les postes non profilés sont en augmentation, aux dépens des postes spécialisés : +11 postes d'histoire ancienne (l'augmentation étant relativement équilibrée sur les deux périodes) et +18 postes d'histoire de l'art et d'archéologie antiques, tous enregistrés entre 2012 et 2016.

Proportion femmes/hommes

En 2026 :

372 EC : 221 MC, 151 PU

180 femmes : 113 MC, 67 PU

192 hommes : 108 MC, 84 PU

En 2016 :

388 EC : 249 MC, 139 PU

190 femmes : 139 MC, 51 PU

198 hommes : 110 MC, 88 PU⁹

Sur dix ans, la population des EC titulaires, loin d'augmenter comme nous l'avons vu, a diminué de 16 postes au total (-4,1%). La proportion femmes/hommes reste stable et approche l'égalité :

En 2026, F. 48,4 % / H. 51,6 %

En 2016, F. 49 % / H. 51 %

Un autre point positif est la réduction du fossé entre les femmes et les hommes dans chaque corps :

MC :

En 2026, F. 51,1 % / H. 48,9 %

En 2016, F. 55,8 % / H. 44,2 %

PU :

En 2026, F. 44,4 % / H. 55,6 %

En 2016, F. 36,7 % / H. 63,3 %

Comme on le constate, l'équilibre est presque atteint dans le corps des maîtres de conférences en 2026 par rapport à 2016. En 2016, les femmes étaient plus nombreuses que les hommes et l'on passe d'un écart de 12,6 % entre les deux sexes pour cette année-là à un écart de seulement 2,2 % en 2026. Dans le corps des PU, la différence est encore très marquée : en 2026, les professeurs hommes sont plus nombreux que les professeurs femmes ; l'écart entre les deux sexes est encore de 11 %, mais il était de près de 27 % il y a dix ans. L'inégalité d'accès au plus haut grade universitaire est donc en cours de correction.

■ AUTRES ÉTABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Recensement pour l'année 2025-2026

- ENS Lyon : 2 titulaires, dont 1 PU et 1 MC
- ENS Paris : 3 MC (pas de PU)
- EHESS : 8 titulaires, dont 6 DE et 2 MC ; 5 DE émérites

⁹ Les distorsions par rapport aux chiffres présentés dans le livre du *Cinquantenaire de la SoPhIAU* s'expliquent par le périmètre plus limité retenu ici : uniquement les EC, pas les PRAG ; uniquement la 21^e section, sans prise en compte des EC de la 20^e section.

SOCIÉTÉ DES PROFESSEURS D'HISTOIRE ANCIENNE DE L'UNIVERSITÉ

- EPHE : 26 titulaires, dont 25 DE et 1 MC ; 8 DE émérites
- Collège de France : 6 professeurs.

Évolution entre 2016 et 2026

On constate une relative stabilité dans ces différents établissements sur les dix dernières années :

- aucun changement à l'ENS (Paris ou Lyon) ;
- à l'EHESS, gain de 3 postes (une seule direction d'études en archéologie antique pour 2 maîtrises de conférences en histoire grecque) ;
- à l'EPHE, l'effectif augmente de 3 postes : l'histoire romaine passe de 2 à 5 postes aux dépens de l'histoire ancienne non profilée qui en perd 3 ; l'égyptologie perd 1 poste ; l'Orient ancien gagne 3 directions d'études et perd une maîtrise de conférences ;
- au Collège de France, l'effectif reste inchangé mais selon une répartition par domaine différente : l'histoire grecque et l'Orient ancien gagnent un poste chacun, mais l'égyptologie disparaît.

ENS			2016	2026
ENS Lyon	PU	HGr	1	1
	MC	HR	1	1
ENS Paris	MC	HGr	1	1
		HR	1	1
		HAA R	1	1

			2016	2026
EHESS	DE	HGr	1	1
	MC	HGr	0	2
	DE	HR	1	1
	DE	HAA ant.	1	2
	DE	Or. anc.	1	2
	DE	Égypte	1	0

			2016	2026
EPHE	DE	H. anc.	6	4
	MC	H. anc.	1	0
	DE	HGr	3	3
	DE	HR	2	5
	DE	Égypte	3	4
	DE	HAA Gr	1	1
	DE	HAA R	1	1
	DE	Or. anc.	3	6
	MC	Or. anc.	2	1
	DE	Protohist.	1	1

			2016	2026
Collège de France	Prof.	H. anc.	3	2
	Prof.	HGr	0	1
	Prof.	HR	2	2
	Prof.	Or. anc.	0	1
	Prof.	Égypte	1	0

■ LABORATOIRES DE RECHERCHE CNRS

Recensement des laboratoires d'exercice des enseignants-chercheurs ou chercheurs en histoire de l'Antiquité (histoire, histoire de l'art, archéologie) en 2025-2026

- 27 unités de recherche (UR), qui correspondent aux anciennes équipes d'accueil financées uniquement par les universités et auxquelles la labellisation nationale a été retirée en 2019 ;
- 24 unités mixtes de recherche (UMR) ; 5 d'entre elles ne comprennent pas de chercheurs CNRS en histoire de l'Antiquité mais seulement des enseignants-chercheurs : UMR 6240 LISA, Corte ; UMR 7266 LIENSs, La Rochelle ; UMR 8533 IDHE.S, Évry Paris-Saclay ; UMR 9016 TEMOS, Angers - Le Mans - Lorient ; UMR 9022 HÉRITAGES : Patrimoine(s), Culture(s), Création(s), Cergy Paris université.

SOCIÉTÉ DES PROFESSEURS D'HISTOIRE ANCIENNE DE L'UNIVERSITÉ

Nous présentons ci-après les données relatives aux seuls chercheurs CNRS afin de mieux cerner la population des spécialistes de l'Antiquité (histoire, histoire de l'art, archéologie) dans la 34^e section du CNRS.

Recensement des chercheurs CNRS

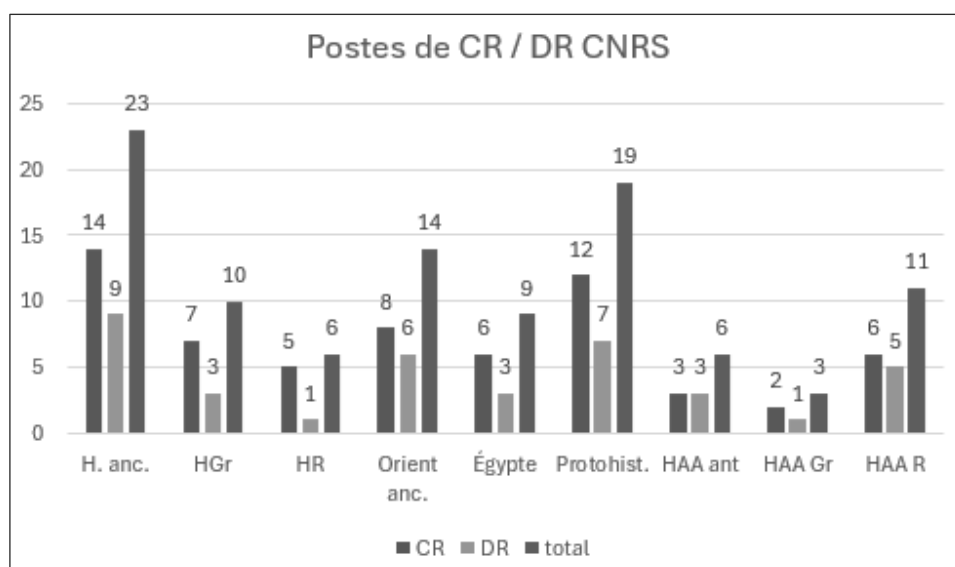
Nous avons recensé 18 unités mixtes de recherche (UMR) et 1 unité d'appui et de recherche (UAR), réunissant 101 chercheurs CNRS titulaires, dont 63 chargés de recherche (CR) et 38 directeurs de recherche (DR). Le rapport CR/DR est de 1,7 CR pour 1 DR (respectivement 62,4 et 37,6 %), ce qui est proche du rapport MC/PU : 1,5 MC pour 1 PU (respectivement 59,4 et 40,6 %).

Aucune CPJ en lien avec l'Antiquité n'a été recensée au CNRS.

CNRS	CR	DR	Total
ANHIMA	3	1	4
AOROC	10	3	13
ARCHIMEDE	2	0	2
ARSCAN	14	5	19
ARTEHIS	0	1	1
ASM	2	5	7
Ausonius	3	3	6
Centre C. Jullian	6	3	9
Centre P.-A. Février	0	1	1
CEPAM	1	0	1
Chrono-Environnement	1	0	1
CREAAH	3	1	4
HARTIS	2	0	2
HISOMA	8	4	12
IRAA (UAR)	2	1	3
IRAMAT	0	1	1
Orient & Méditerranée	3	5	8
PROCLAC	3	2	5
TRACES	0	2	2
Total	63	38	101

Parmi les 101 chercheurs, les femmes sont majoritaires : 61 femmes contre 40 hommes (60,4 % contre 39,6 %). On constate le même déséquilibre dans chaque corps : parmi les CR, on compte 37 femmes et 26 hommes (58,7 % contre 41,3 %) ; parmi les DR, 24 femmes et 14 DR (63,2 % contre 36,8 %). Les directrices de recherche sont donc plus nombreuses que les directeurs de recherche. Pour l'histoire de l'Antiquité au CNRS, l'inégalité est donc inverse de la tendance générale, que nous avons aussi mise en évidence pour le corps des PU : le corps des DR est plus ouvert aux femmes et ils y sont majoritaires.

Seule, la comparaison avec les autres disciplines des SHS, d'une part, et avec les autres champs scientifiques du CNRS, d'autre part, permettrait de proposer une interprétation de ce constat.

Répartition des chercheurs CNRS par domaine¹⁰

Évolution entre 2016 et 2026

En 2016, à l'occasion du Cinquantenaire de la SoPHAU, la population des chercheurs CNRS avait été évaluée à 154 chercheurs antiquisants dans la section 32 (auj. section 34) *Mondes anciens et médiévaux*, sur la base du périmètre de la section 21 du CNU¹¹. Nos disciplines, en nette réduction au CNRS, ont perdu 53 postes en dix ans, soit 1/3 du total¹².

À l'issue de la présentation des résultats de l'enquête, la discussion a notamment porté sur l'augmentation du nombre d'enseignants-chercheurs en « histoire ancienne », c'est-à-dire sans profil précis. Antonio Gonzales note que la montée en puissance de ces postes va permettre de se donner une liberté de recrutement entre les profils en histoire romaine et ceux en histoire grecque. Maria Teresa Schettino souligne un risque incarné par cette tendance, car cela pourrait devenir un moyen de supprimer des postes en ne reconnaissant pas les spécificités de l'histoire grecque et de l'histoire romaine. Cela peut aussi répondre à des besoins liés à l'enseignement, afin que le collègue recruté en histoire ancienne puisse enseigner à la fois l'histoire grecque et l'histoire romaine comme le rappelle Nicolas Genis.

8. Point sur les projets de réforme en cours, notamment sur la formation des enseignants et les concours

Dans le contexte actuel des réformes de l'Enseignement supérieur, Nathalie Barrandon indique que l'Inspection générale a été reçue à l'université de Reims dans le cadre d'une enquête sur les Masters. Deux sénateurs ont même consulté des copies de L1 d'Histoire. L'université est attaquée de tous les côtés. Antonio Gonzales souligne que cette visite est à mettre en relation avec l'offensive de l'enseignement privé pour remplacer la formation publique qui n'a plus les moyens d'assurer ses

¹⁰ Les données ont été harmonisées en utilisant les mêmes catégories que précédemment pour les EC.

¹¹ C. Michel, M. Dassa, « Les chercheurs en histoire et archéologie de l'Antiquité au CNRS », dans *Cinquantenaire de la SoPHAU 1966-2016 (op. cit.)*, p. 245-252. Les données présentées dans l'article ont été établies sur la base des fiches chercheurs de 2014.

¹² L'étude de 2016 s'appuyant sur un recensement plus large des chercheurs, notamment en incluant d'autres sections, il n'a pas été possible d'aller plus loin dans la comparaison.

missions. Le projet de loi « Régulation de l'enseignement supérieur privé » comporte en effet un réel danger en permettant aux formations privées d'accéder au dispositif Parcoursup et de délivrer des diplômes reconnus par le ministère.

9. Questions diverses

Michel Molin prend la parole pour mentionner l'existence des « Assises pour l'Université et pour la Recherche ». Le but de cette entreprise, à l'initiative de laquelle se trouve ASUR (Agora Sciences Université Recherche), un « collectif de réflexion et d'action indépendant, pluraliste et non partisan, directement issu de la communauté académique », comme il se définit lui-même, serait de construire collectivement une vision partagée de l'Université et de la Recherche à l'horizon de dix à vingt ans. À partir de cette vision, il s'agirait d'élaborer la trajectoire stratégique permettant de relier ce projet aux décisions et aux actions à engager dès aujourd'hui. Un colloque inaugural aura lieu les 3 et 4 septembre à Paris. Laurence Mercuri souligne que cette démarche, dans laquelle des sociétés savantes de « sciences dures » sont très impliquées, ressemble à celle entreprise par le CoSSAF, « Trajectoires pour demain » (voir ici-même, le point 6 de l'ordre du jour).

Michel Molin propose d'être présent au colloque de lancement des Assises pour l'Université et pour la Recherche en tant qu'observateur pour la SoPHAU.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h05.

Fait à Paris, le 25 juin 2026

La Présidente de la SoPHAU,
Laurence Mercuri

La Secrétaire de la SoPHAU,
Cyrielle Landrea

